



DEMANDE DE MODIFICATION DE LA PROPOSITION

La demande de proposition est par les présentes modifiée; sauf indication contraire, toutes les autres modalités et conditions de la demande de proposition demeurent inchangées.

N° de la modification : 3	Date de la modification : Le 12 juin 2024
N° de dossier Bureau du directeur général des élections ECFT-DP-2024-3008	
Titre : Tests d'utilisabilité des sites Web d'Élections Canada	
Date de clôture de la demande de proposition : Le 27 juin 2024 à 14 h (heure de Gatineau)	
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – Prière d'adresser toute demande de renseignements à l'autorité contractante: Bureau du directeur général des élections du Canada 30, rue Victoria Gatineau (Québec) K1A 0M6 proposition-proposal@elections.ca	
À l'attention de : Francine Touchette	N° de tél. (873) 416-0811

Partie 1. Interprétation

- 1.1 Élections Canada, modifie par la présente conformément à la présente modification la Demande de propositions pour Tests d'utilisabilité des sites Web d'Élections Canada qui porte le numéro ECFT-DP-2024-3008 datée du 27 mai 2024 (la « DP »). La présente modification fait partie intégrante de la DP.
- 1.2 À moins d'indications contraires dans les présentes ou à moins que le contexte n'exige une interprétation différente, tous les mots et expressions définis dans la DP et utilisés dans la présente modification ont le même sens que celui qui leur est attribué dans la DP.

Part 2. Questions et réponses

Les questions suivantes ont été posées en réponse à la demande de proposition et Élections Canada y répond comme suit :

2.1 Question n° 10

Les trois sites Web ci-dessous sont-ils les seuls visés par les tests d'utilisabilité ou y en a-t-il d'autres?

- www.elections.ca
- www.electionsetdemocratie.ca
- www.inspirerlademocratie-inspiredemocracy.ca

Réponse :

Il s'agit des trois principaux sites pour lesquels nous pourrions demander des tests d'utilisabilité, mais il pourrait y en avoir d'autres.

2.2 Question n° 11

Quel est le nombre de pages à tester pour chaque site Web? Si le nombre exact est inconnu, un nombre approximatif peut-il être fourni?

Réponse :

Le site elections.ca est très vaste (30 000 pages dans chaque langue), mais les tests d'utilisabilité ne viseraient pas l'ensemble du site. Les tests seraient axés sur des tâches précises à accomplir. Les deux autres sites Web sont plus petits.

2.3 Question n° 12

Pour chaque site Web, quels sont les cas d'usage qui doivent faire l'objet de tests d'utilisabilité? S'ils ne sont pas encore tous connus, pourriez-vous indiquer les principaux cas d'usage?

Réponse :

La première tâche de l'entrepreneur sera d'évaluer la convivialité de la nouvelle identité visuelle du site elections.ca; le tout a déjà été programmé, mais n'est pas encore en ligne. L'entrepreneur obtiendra un accès au début du projet. Nous ne cherchons pas à modifier l'architecture d'information pour le moment.

2.4 Question n° 13

Des tests de l'expérience utilisateur et de l'interface utilisateur, de fonctionnalité, de performance et d'automatisation font-ils partie de la portée des tests d'utilisabilité?

Réponse :

Seuls les tests d'utilisabilité prévus dans la demande de propositions sont exigés. Ce contrat ne porte pas sur les tests de performance, d'automatisation ou autres. Nous avons déjà un fournisseur qui s'occupe de l'hébergement, des tests de performance, etc.

2.5 Question n° 14

Faut-il tester l'intégration d'applications tierces? Si oui, combien y a-t-il d'applications et quelles sont-elles?

Réponse :

Aucune application tierce n'est à tester.

2.6 Question n° 15

L'utilisation d'Adobe Target est-elle obligatoire? Le fournisseur retenu peut-il utiliser d'autres solutions pour les tests d'utilisabilité?

Réponse :

L'entrepreneur n'aura pas accès à Adobe Target. Seul le personnel d'Élections Canada y aura accès. Nous pouvons communiquer les résultats de nos tests avec l'entrepreneur, au besoin. L'entrepreneur n'est pas tenu d'utiliser Adobe Target.

2.7 Question n° 16

Quelles activités doivent se dérouler au Canada, et non à l'étranger?

Réponse :

Tous les travaux peuvent être effectués virtuellement. Les fournisseurs peuvent être situés n'importe où et fournir des services qui répondent aux exigences de la demande de propositions, tout en respectant les heures de bureau et les fuseaux horaires du Canada (d'est en ouest).

2.8 Question n° 17

La date de fin de la période initiale (31 mars 2025) est-elle fixe ou changera-t-elle en fonction de la date d'attribution du contrat? Si elle peut changer, quelle est la durée prévue des services pour la période initiale?

Réponse :

La date de fin de la période initiale du 31 mars 2025 restera la même.

2.9 Question n° 18

Nous demandons une prolongation de deux semaines pour nous donner le temps d'inclure la réponse aux questions ci-dessus dans notre réponse. Cette prolongation peut-elle être accordée?

Réponse :

Une prolongation a été accordée. La date de clôture est maintenant fixée au 27 juin 2024.

2.10 Question n° 19

Élections Canada peut-il confirmer si un entrepreneur effectue actuellement ce travail et, le cas échéant, qui?

Réponse :

Conformément à l'avis de projet de marché affiché sur achatscanada.gc.ca, Élections Canada confirme qu'il n'y a pas de titulaires.

2.11 Question n° 20

Étant donné la similitude entre cette demande de propositions et la demande de propositions ECNF-RFP-2023-2372 intitulée « Tests d'utilisabilité des sites Web d'Élections Canada » (annulée), Élections Canada peut-il indiquer en quoi se distingue la présente demande de propositions?

Réponse :

Il s'agit d'une nouvelle demande de propositions. Veuillez ne pas tenir compte de la précédente (ECNF-RFP-2023-2372), car de nombreux changements ont été apportés au document.

2.12 Question n° 21

La DP 3.3 (p. 16) demande que la taxe sur les ventes soit indiquée séparément, le cas échéant, mais il n'y a pas d'endroit pour le faire dans le tableau A - Modèle de tableau de tarification. Devrions-nous simplement ajouter une entrée pour la taxe sur les ventes après chaque tableau dans le document de tarification ?

Réponse :

Comme indiqué dans la partie 9 - Tableau de tarification de la proposition financière, section A - Instructions au soumissionnaire

Tous les prix indiqués dans le tableau de tarification doivent être en dollars canadiens. Ils doivent inclure les droits de douane et les taxes d'accise du Canada, le cas échéant, **et exclure les taxes de vente applicables.**

2.13 Question n° 22

La DP 1.3.3 (p. 3) indique qu'il n'y a pas d'exigence en matière de sécurité pour la Demande de Proposition mais il y a un formulaire de sécurité aux pages 76 à 79 de la DP et deux parties relatives à la sécurité à l'annexe A de la partie 6 - Formulaire de présentation d'une proposition. Doit-on ignorer ces éléments de sécurité ?

Réponse :

Élections Canada confirme que ce besoin n'est assorti d'aucune exigence de sécurité. Les deux parties relatives à la sécurité de l'annexe A de la partie 6 - Formulaire de présentation d'une proposition ne doivent pas être complétées.

Question n° 23

Veuillez- vous référer à la modification No 2 de l'ECFT-DP-2024-3008, partie 2. Questions et réponses, 2.1 Question n° 1.

Respectueusement, la réponse donnée ne répond pas à notre question, et comme nous l'avons mentionné, nous ne pouvons pas continuer sans réponse. Veuillez confirmer que l'expérience requise, dans les exigences de la Partie 8 - Critères d'évaluation technique, est l'expérience de la ressource, et non celle de l'entreprise soumissionnaire ?

Réponse :

Le soumissionnaire doit démontrer qu'il a l'expérience nécessaire pour répondre aux exigences techniques. Si le soumissionnaire estime qu'il est nécessaire d'ajouter une ou plusieurs ressources pour répondre à une exigence particulière, il peut inclure l'expérience de cette ressource.

2.14 Question n° 24

7. RÉUNIONS

7.01. Les réunions se tiendront en présentiel ou de façon virtuelle. Elles doivent avoir lieu entre 8 h et 17 h (heure de l'Est).

Question :

Peut-on confirmer que l'ensemble des rencontres dans le cadre de l'entente pourront se dérouler en virtuel? Si non, est-ce qu'il y a un nombre de rencontres qui seraient nécessaires de mener en présentiel?

Réponse :

Toutes les réunions peuvent se tenir de façon virtuelle. Des rencontres en présentiel sont également possibles, selon la situation géographique du soumissionnaire retenu.

2.15 Question n° 25

14. AUTRES

14.01. Toute amélioration proposée par l'entrepreneur doit être conforme aux normes d'accessibilité (Règles pour l'accessibilité des contenus Web 2.1, niveau AA), Élections Canada étant légalement tenu de respecter ces lignes directrices.

Question :

Est-ce que pour certains tests d'utilisabilité, la clientèle visée serait touchée par des questions d'accessibilité (utilisateur de lecteur d'écrans, etc.)?

Réponse :

Ce contrat ne prévoit pas de tests d'utilisabilité spécialisés.

2.16 Question n° 26

3. INTRODUCTION

3.01.02. Recruter, au moyen d'incitatifs si nécessaire, des participants pour une série de projets de recherche sur l'utilisabilité. Ces participants doivent être des clients d'EC ou des membres du grand public canadien; certains groupes d'utilisateurs pourraient être ciblés (gens d'un groupe d'âge donné, électeurs autochtones, locuteurs d'une certaine langue, personnes présentant certaines caractéristiques démographiques, membres de groupes particuliers [médias, entités politiques], utilisation de l'Internet, etc.). L'étude s'effectuera principalement en ligne, mais doit inclure des participants de régions éloignées ou isolées.

Question :

Afin de bien évaluer les coûts et efforts en recrutement, est-ce possible d'indiquer la différence entre les clients d'Élection Canada et les membres du grand public canadien. Est-ce qu'il y a des différences entre ces deux groupes?

Réponse :

Élections Canada travaille en partenariat avec des groupes représentant diverses clientèles, qui peuvent être appelés à participer à des tests d'utilisabilité. Ces tests s'ajoutent à ceux effectués auprès du grand public.

2.17 Question n° 27

TABLEAU A - TABLEAU DE TARIFICATION (p. 101)

Tests d'utilisabilité, Besoins ponctuels, Jours supplémentaires en cas de besoins accrus.

Afin de bien remplir le tableau avec les montants appropriés, nous aimerions des précisions à savoir où classer les différentes expertises (Test d'utilisabilité encadré, test d'utilisabilité non encadré, analyse comparative, évaluation heuristique). Selon notre compréhension, les tests d'utilisabilité encadrés et non encadrés seraient inclus dans la ligne Tests d'utilisabilité, et les analyses comparatives et les évaluations heuristiques seraient incluses dans les besoins ponctuels. Est-ce qu'il s'agit du bon classement?

Réponse :

EC modifiera l'annexe B du tableau de tarification et à la partie 9 – Tableau de tarification de la proposition financière conformément à la demande soumission originale.

Par conséquent, la demande de proposition est modifiée conformément à l'article 3.1 de la présente modification.

Part 3. Modifications

3.1 Modification de l'Annexe B – Tableau de tarification

La demande de propositions est par la présente modifiée en supprimant dans son intégralité l'Annexe B – Tableau de tarification et en le remplaçant par l'Annexe B – Tableau de tarification ci-joint (révisé le 12 juin 2024)

3.2 Modification de l'Annexe B – Tableau de tarification de la proposition financière

La demande de propositions est par la présente modifiée en supprimant dans son intégralité la partie 9 - Tableau de tarification de la proposition financière et en le remplaçant par la partie 9 - Tableau de tarification de la proposition financière ci-joint (révisé 12 juin 2024)



Tests d'utilisabilité des sites Web d'Élections Canada

Annexe B

Tableau de tarification

(révisé le 12 juin 2024)

Annexe B – Tableaux des prix

L'entrepreneur sera payé en conformité avec le coût total, tous compris, décrits ci-dessous pour les services décrits à l'Annexe A - Énoncé des travaux.

Tableau A – Tableau de tarification

Tableau 1

Période initiale – De la date d'entrée en vigueur au 31 mars 2025	
	Taux journalier
Tests d'utilisabilité (tests d'utilisabilité encadrés et non encadrés)	À insérer à l'attribution du contrat\$
Besoins ponctuels (analyses comparatives et évaluations heuristiques)	À insérer à l'attribution du contrat\$
Jours supplémentaires en cas de besoins accrus	À insérer à l'attribution du contrat\$

Tableau 2

Année d'option 1 – Du 1 ^{er} avril 2025 au 31 mars 2026	
	Taux journalier
Tests d'utilisabilité (tests d'utilisabilité encadrés et non encadrés)	À insérer à l'attribution du contrat\$
Besoins ponctuels (tests d'utilisabilité encadrés et non encadrés)	À insérer à l'attribution du contrat\$
Jours supplémentaires en cas de besoins accrus	À insérer à l'attribution du contrat\$

Tableau 3

Année d'option 2 – Du 1 ^{er} avril 2026 au 31 mars 2027	
	Taux journalier
Tests d'utilisabilité (tests d'utilisabilité encadrés et non encadrés)	À insérer à l'attribution du contrat\$
Besoins ponctuels (tests d'utilisabilité encadrés et non encadrés)	À insérer à l'attribution du contrat\$
Jours supplémentaires en cas de besoins accrus	À insérer à l'attribution du contrat\$

Jusqu'à un maximum de [à insérer à l'attribution du contrat] (taxes applicables en sus)

Tous paiements sont sujets à une vérification.



Tests d'utilisabilité des sites Web d'Élections Canada

PARTIE 9

Tableau de tarification de la proposition financière

(Révisé le 12 juin 2024)

PLAN

SECTION A – INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

- **TABLEAU A – TABLEAU DE TARIFICATION**

SECTION A – INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

Instructions générales concernant le tableau de tarification de la proposition financière

Les soumissionnaires doivent remplir le Tableau A – Tableau de tarification.

Tous les prix indiqués dans le tableau de tarification doivent être en dollars canadiens. Ils doivent inclure les droits de douane et les taxes d'accise du Canada, le cas échéant, et exclure les taxes de vente applicables.

Les soumissionnaires doivent remplir les tableaux 1, 2 et 3 de la section Tableau A – Tableau de tarification.

Les prix globaux fermes et les taux journaliers indiqués dans le tableau de tarification doivent :

- a. comprendre tous les coûts liés à l'exécution des travaux décrits à l'annexe A – Énoncé des travaux pour la période initiale et les périodes d'option prévues au contrat;
- b. être en dollars canadiens;
- c. tout comprendre, dont l'ensemble de la main-d'œuvre, la marge bénéficiaire, la formation, les déplacements, ainsi que les droits de douane et les taxes d'accise, le cas échéant;
- d. exclure les taxes de vente applicables.

NOTE : Le nombre de jours estimé indiqué aux tableaux 1, 2 et 3 est fourni uniquement pour déterminer le prix de la proposition évaluée. Il ne s'agit que d'une approximation des besoins qui ne peut être considérée comme une garantie de contrat.

Tableau A – Tableau de tarification

Tableau 1

Période initiale – De la date d’entrée en vigueur au 31 mars 2025			
	Taux journalier	Estimation du volume de travail (jours)	Prix global ferme
Tests d’utilisabilité (tests d’utilisabilité encadrés et non encadrés)	[montant à insérer par le soumissionnaire] \$	50	[montant à insérer par le soumissionnaire] \$
Besoins ponctuels (analyses comparatives et évaluations heuristiques)	[montant à insérer par le soumissionnaire] \$	50	[montant à insérer par le soumissionnaire] \$
Jours supplémentaires en cas de besoins accrus	[montant à insérer par le soumissionnaire] \$	50	[montant à insérer par le soumissionnaire] \$
Total (somme des prix globaux)			[montant à insérer par le soumissionnaire] \$

Tableau 2

Année d'option 1 – Du 1 ^{er} avril 2025 au 31 mars 2026			
	Taux journalier	Estimation du volume de travail (jours)	<u>Prix global ferme</u>
Tests d'utilisabilité (tests d'utilisabilité encadrés et non encadrés)	[montant à insérer par le soumissionnaire] \$	50	[montant à insérer par le soumissionnaire] \$
Besoins ponctuels (analyses comparatives et évaluations heuristiques)	[montant à insérer par le soumissionnaire] \$	50	[montant à insérer par le soumissionnaire] \$
Jours supplémentaires en cas de besoins accrus	[montant à insérer par le soumissionnaire] \$	50	[montant à insérer par le soumissionnaire] \$
Total (somme des prix globaux)			[montant à insérer par le soumissionnaire] \$

Tableau 3Année d'option 2 – Du 1^{er} avril 2026 au 31 mars 2027

	Taux journalier	Estimation du volume de travail (jours)	<u>Prix global ferme</u>
Tests d'utilisabilité (tests d'utilisabilité encadrés et non encadrés)	[montant à insérer par le soumissionnaire] \$	50	[montant à insérer par le soumissionnaire] \$
Besoins ponctuels (analyses comparatives et évaluations heuristiques)	[montant à insérer par le soumissionnaire] \$	50	[montant à insérer par le soumissionnaire] \$
Jours supplémentaires en cas de besoins accrus	[montant à insérer par le soumissionnaire] \$	50	[montant à insérer par le soumissionnaire] \$
Total (somme des prix globaux)			[montant à insérer par le soumissionnaire] \$

Prix évalué total (taxes de vente en sus) (Totaux des tableaux 1, 2 et 3)	[montant à insérer par le soumissionnaire] \$
---	---